

**Aperçu des programmes de perfectionnement pour les personnes chargées de cours – préparé par le CAART, SCCUQ, janvier 2013**

Ce tableau ne présente qu'une synthèse des programmes de perfectionnement. Il est important de consulter le document *Programme de perfectionnement pour les personnes chargées de cours* sur le site du Service des ressources humaines : <https://www.rhu.uqam.ca/>, rubrique « chargés de cours ».

	Mise à jour des connaissances	Perfectionnement court	Perfectionnement long
<b>Définition et objectifs</b>	<b>Acquisition</b> de nouvelles connaissances, créditées ou non, afin d'améliorer la qualité de la formation.  <b>Volet A : mise à jour des connaissances</b> <b>Volet B : scolarité</b>	Avancement des connaissances dans une perspective d'améliorer la qualité de la formation. <b>Préparation, production, diffusion</b> des connaissances. <b>Volet A : perfectionnement court</b> <b>Volet B : recherche et création</b>	Perfectionnement de longue durée dans le cadre de projets liés aux priorités institutionnelles de diplomation ou aux préoccupations pédagogiques de l'enseignement universitaire, aux orientations académiques et à la participation extra-institutionnelle. <b>Pour une activité à temps complet</b>
<b>Exemple d'activités</b>	<i>Participation à :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>réunion scientifique</li> <li>colloque</li> <li>séminaire</li> <li>session de formation</li> <li>atelier</li> <li>cours crédité</li> <li>événement artistique (symposium, biennale, foire)</li> </ul>	<b>Volet A :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une communication pour un colloque</li> <li>Préparation d'une exposition</li> <li>Rédaction d'un article scientifique</li> <li>Collaboration à un ouvrage collectif</li> <li>Organisation scientifique d'un colloque, d'une exposition</li> </ul> <b>Volet B :</b> Participation à une équipe ou à un projet de recherche ou de création reconnu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin de scolarité pour un diplôme d'études supérieures (à temps complet)</li> <li>Rédaction de mémoire ou de thèse (à temps complet)</li> <li>Projet de recherche ou de création (de plus grande envergure que le perfectionnement court)</li> </ul>
<b>Financement (et maximum annuel du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril)</b>	<b>Volet A :</b> Remboursement* des frais d'inscription, de déplacement, de séjour, selon les normes gouvernementales, max. 2 500 \$ / an <b>Volet B :</b> Remboursement* des frais de scolarité, max. 2 500 \$ pour un même programme d'études	<b>Volet A :</b> 1) bourse de ¼ de charge ou 2) remboursement* des frais d'inscription, de déplacement, de séjour, max. 2 500 \$ <b>Volet B :</b> 1 charge de cours	Max. 6 charges de cours (max. 3 charges par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver)
* Le remboursement des frais est fait après l'activité, sur présentation des pièces justificatives.			
<b>Critères d'admissibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être chargé de cours à l'UQAM depuis au moins 3 trimestres</li> <li>Avoir donné au moins 5 charges de cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas être en situation de double emploi</li> <li>Être chargé de cours à l'UQAM depuis au moins 2 trimestres</li> <li>Avoir donné au moins 4 charges de cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas être en situation de double emploi</li> <li>Être chargé de cours à l'UQAM depuis au moins 3 trimestres</li> <li>Avoir donné au moins 6 charges de cours</li> </ul> <p><b>Deux bourses sont réservées en priorité à des personnes en rédaction de thèse de doctorat, ayant terminé leur scolarité de doctorat. Critères d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas être en situation de double emploi</li> <li>Être chargé de cours à l'UQAM depuis au moins 2 trimestres</li> <li>Avoir donné au moins 2 charges de cours</li> </ul>
<b>Date limite de dépôt d'une demande</b>	Le premier vendredi de chaque mois (sauf juillet et août). Avant le début de l'activité, mais au plus tôt quatre mois avant la tenue de celle-ci.	3 dates par année, disponibles dans le menu « Accueil » d'ACCENT (mai ou juin, janvier, septembre)	En mai ou juin de chaque année. La date limite est annoncée quelques semaines à l'avance dans le menu « Accueil » d'ACCENT.
<b>Présentation des demandes</b>	Deux formulaires imprimables : SRH064 et 064a**	<b>Volets A et B :</b> Formulaire imprimable SRH065** <b>Volet B :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du projet (2 pages)</li> <li>Deux lettres d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description du projet (max. 3 pages)</li> <li>cv</li> <li>Relevé de notes</li> <li>Deux lettres de recommandation</li> <li>Autres (voir le document de référence)</li> </ul>
	** Les formulaires à remplir sont disponibles sur le site <a href="https://www.rhu.uqam.ca/">https://www.rhu.uqam.ca/</a> , rubrique « formulaires ». Ils doivent être remplis de façon claire et lisible. Les envoyer à l'attention de Mme Marie-Claude Roy, Service des ressources humaines.		Les documents doivent être clairs et lisibles. Les envoyer à l'attention de Mme Sylvie Messier, Service des RH.
<b>Évaluation des demandes</b>	Les demandes sont évaluées par le comité paritaire, composé de deux personnes chargées de cours et de deux personnes représentant l'Université. Voir les critères d'attribution dans le document <i>Programme de perfectionnement pour les personnes chargées de cours</i> .		
<b>Rapport à acheminer au SPE après l'activité</b>	Au plus tard un mois après l'activité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de dépenses</li> <li>Rapport d'activités</li> <li>Volet B : en plus : Preuve de réussite</li> </ul>	Au plus tard un mois après l'activité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de dépenses (pour remboursement des frais)</li> <li>Rapport d'activités</li> </ul>	Au plus tard un mois après la fin de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités</li> </ul>